



Synthèse du séjour de cohésion SNU du 21 juin au 22 juillet 2021

Les associations de l'union IHEDN ont participé à la mise en œuvre du dispositif SNU soit en tant qu'animateur, soit chef de centre SNU ou adjoint au chef de centre. La cohorte 2021 a concerné près de 15 000 jeunes et 134 journées défense mémoire. Au total une centaine de bénévoles de l'union IHEDN se sont mobilisés pour venir en renfort des animateurs militaire. Cette synthèse s'articule en deux points :

- A. La journée Défense Mémoire (JDM)
- B. Retour d'expérience des « institutionnels SNU »

A. La Journée Défense Mémoire (JDM)

➤ La formation

Le volontariat des auditeurs allié à la DSNJ (Direction du Service National et de la Jeunesse) et nos maillages territoriaux ont permis de former les membres des associations.

Cette formation est adaptée à l'objectif « animation du jeu décision défense ». Toutefois il apparaît que ces actions doivent être dispensées au plus près de la date de mise en œuvre de la journée défense mémoire. En effet, une formation trop en amont du dispositif n'offre pas une garantie suffisante dans le message à transmettre vers la jeunesse et une pique de rappel s'avère opportune. Des difficultés ont été rencontrées par certains qui n'étaient pas à l'aise avec le jeu.

Deux associations posent la question de l'acquisition du jeu afin de pouvoir être formé en interne.

➤ L'organisation de la journée

Il faut souligner la réelle interactivité entre le réseau de la DSNJ (ESNJ-CSNJ) et les membres bénévoles de l'union IHEDN.

Certains bénévoles ont été convoqués tardivement et à des lieux différents de ce qui avait été entendu. En général l'accueil s'est déroulée dans de bonne condition.

La journée défense mémoire montre une suractivité de la journée. Ainsi certains camarades ont réalisé 4 animations de 1h45 faisant apparaître des signes de fatigue sur le public.

Le fonctionnement des animateurs militaire/IHEDN n'a pas toujours été appréhendé à sa juste valeur (indifférence de la présence de l'auditeur). Une coordination plus affirmée avant le début des animations est donc nécessaire.

Beaucoup de jeunes présentent des lacunes de vocabulaires et ont des difficultés à situer les pays. Le jeu paraît être conçu pour des jeunes de terminale qui ont étudié la seconde guerre mondiale. Le jeu paraît compliqué pour des jeunes (à peine la moitié suit) et en fin de journée ils sont fatigués.

Quelques intervenants ont dû mettre en place la salle et faire face à un manque de moyen (vidéo projecteur...). La version experte du jeu perturbe le déroulement (manque de temps).

Pour autant ce jeu permet de situer la deuxième puissance maritime du monde et au travers d'une présentation dynamique donne un vernis des enjeux stratégiques de la France.

Malgré ces observations l'intérêt des stagiaires pour cette séquence est réelle et à plusieurs endroits il est souligné la bonne organisation du dispositif.

Le volontariat et le recrutement endogame offrent une situation de confort par rapport à un public intéressé. La question de l'élargissement à un public non volontaire et les différents comportements que cela peut engendrer pose la question de la soutenabilité du projet par des acteurs bénévoles.

En fin de journée à plusieurs endroits la participation de chacun a été remerciée nommément sauf IHEDN créant un sentiment de crispation envers nos camarades.

➤ **La prise en charge financière**

Beaucoup d'associations ne connaissent pas la convention établie entre la DSNJ et l'union IHEDN. L'article 4 de la convention dispose d'une part que le MINARM prend en charge le déjeuner lors des formations et lors de la JDM. D'autre part, il précise la prise en charge des dépenses par le dispositif de l'établissement d'un CERFA au titre de l'article 200 du code général des impôts. Ceci permet une déduction fiscale à hauteur de 66% de la dépense.

B. Retour d'expérience des « institutionnels SNU »

Plusieurs camarades de l'union IHEDN étaient en responsabilités au sein du dispositif (directeur, directeur-adjoint, chargé de mission, responsable de maisonnées).

➤ **Points forts :**

Les centres paraissent équilibrés au travers d'une mixité géographique et filles/garçons.

Le fait d'être volontaires et d'horizons différents a permis d'intégrer les non volontaires.

La qualité des centres d'accueil bien qu'en majorité relevant du ministère de l'éducation nationale se révèlent adaptés au besoin de la mission. L'attitude des jeunes s'est révélée respectueuse et a permis des échanges de qualités notamment lors des soirées débat fortement appréciées.

Les activités encadrées par les corps en uniformes ont été plébiscitées (séjour sous la tente, parcours collectifs...).

La participation au module « entreprise et engagement dans l'entrepreneuriat » ainsi que l'animation du jeu « Europe et citoyenneté » (créer par AA IHEDN Aquitaine) ont été appréciées des jeunes.

➤ **Points perfectibles :**

La mise en œuvre dans des délais contraints font apparaître des difficultés de recrutement (territoriale) et une période trop courte de préparation souligne le manque d'anticipation de la direction en charge de ce projet. Des problèmes de tenues (il n'y a pas ta taille), de transport, de budget fluctuant révèlent une contrainte administrative financière lourde soulignant parfois le manque de réalisme par rapport au besoin terrain. La communication peut être améliorée (les jeunes pensaient participer à une préparation militaire).

Sur le contenu pédagogique le nombre d'activité par rapport à l'emploi du temps est trop lourde. Il est observé une redondance des activités imposées avec l'éducation nationale (PIX, harcèlement, mémoire).

Conclusion

Cette nouvelle aventure souligne le dynamisme de l'union IHEDN et son réseau. Le partenariat avec la Direction du Service National et de la Jeunesse est une réelle opportunité de développer nos structures à la fois sur le plan national et en respectant un principe de territorialité.

L'enjeu pour l'avenir est la transformation du dispositif service national universel notamment l'arrivée d'un public non volontaire et le passage de la phase artisanale à une phase industrielle (50 000 jeunes prévus pour 2022).

Jérôme SUPERSAC
Chargé de la commission SNU
Union IHEDN

